

FICHE PRODUIT **SANTÉ TNS**

UNE ASSURANCE SANTÉ MODULABLE QUI S'ADAPTE AU PROFIL DE CHAQUE TNS

LA POPULATION TNS, EN FRANCE C'EST

2,4
MILLIONS
DE PERSONNES


1 SUR 5
EST AUTO-
ENTREPRENEUR

70%
DES TNS
PRÉFÈRENT
PASSER PAR UN
COURTIER

**4 SECTEURS
D'ACTIVITÉ
PRINCIPAUX**



AGRICULTURE



LIBÉRAL



**CONSTRUCTION
INDUSTRIE
ET TRANSPORT**



**COMMERCE
ET SERVICES
DE PROXIMITÉ**

LES TNS COTISENT
**AU RÉGIME
OBLIGATOIRE**
QUI PROPOSE DE FAIBLES
TAUX DE REMBOURSEMENT
POURTANT ILS PRÉFÈRENT
PEU D'ATTENTION À LEUR
SANTÉ ET ONT BESOIN DE
SIMPLICITÉ



ILS AIMENT LES
**OFFRES
PACKAGÉES**

LEUR COTISATION
EST + IMPORTANTE
QUE CELLE DES
PARTICULIERS.
ELLE EST DÉDUCTIBLE
D'IMPÔT GRÂCE À
LA LOI MADELIN

Sources : Etude IFOP-PREVOIR 2012

1. POUR VOUS COURTIER

VOS AVANTAGES

- Une **solution simple** à vendre car le contrat a la capacité d'être **modulable** et se construit en fonction du besoin et de la situation de vos clients.
- Un tarif **compétitif** et des garanties **différenciantes**.
- Un nouveau tarificateur simple et intuitif qui vous permettra de visualiser toutes les combinaisons possibles du produit afin de proposer le meilleur contrat à votre client.

VOTRE COMMISSIONNEMENT AU CHOIX

Linéaire possible de 0% à 30%

Précompte de 30/10

Précompte avancé de 30/10
pour toutes AFN payées par CB

• **Frais annexe d'adhésion de 0 à 100€** : prélevés une seule fois à l'affaire nouvelle en même temps que la 1^{ère} cotisation (comptant), quel que soit le fractionnement choisi.

• **Frais de courtage de 0 à 2€** prélevés en même temps que la prime.

2. UNE SOLUTION ADAPTÉE AUX BESOINS DE VOS CLIENTS !

QUI PEUT SOUSCRIRE A NOTRE OFFRE SANTÉ TNS ?

- Les TNS de 18 à 70 ans inclus

NOS GARANTIES SANTÉ TNS

Formule Hospitalisation Seule

Idéale pour les personnes allant rarement chez le médecin et souhaitant être protégées uniquement en cas d'hospitalisation.

Formule 1 et 2

Pour se protéger de l'essentiel à petit prix.

Formule 3 et 4

Des garanties renforcées pour un meilleur remboursement en cas de dépassement d'honoraires et un forfait pour la prise en charge des médecines douces.

Formule 5 et 6

Confort et sécurité pour une prise en charge maximale en cas de dépassement d'honoraires et des remboursements plus importants en dentaire et optique

Formule 7 «Excellence»

Idéale pour les chefs d'entreprise ou les professions libérales, grâce à des niveaux de garanties très élevés en optique et dentaire, avec un forfait plus important pour les dépenses de prévention et de bien-être.

À COMPLÉTER PAR 2 RENFORTS OPTIONNELS

Afin d'augmenter la couverture sur certains postes peu ou pas remboursés par le régime obligatoire comme :

- les prothèses dentaires et l'orthodontie
- les médecines douces
- les cures thermales

ET UNE SURCOMPLÉMENTAIRE

«NON RESPONSABLE»

Permettant à l'assuré dès la formule 4 de maximiser ses remboursements au meilleur coût.

Associé aux formules «Responsables», la surcomplémentaire offre le bon équilibre entre qualité de couverture et qualité du niveau de remboursement.

LES PLUS DE L'OFFRE SANTÉ TNS EN QUELQUES POINTS

Des services d'assistance en inclusion dans les formules 1 à 7 :

- Protection juridique santé.
- Assistance comprenant des services d'aide à la personne (garde d'animaux, femme de ménage, service de livraison de médicaments à domicile, mise à disposition d'un service d'aide aux aidants, envoi d'un médecin etc.).

Des garanties évolutives qui fidélisent les assurés :

- Sur les honoraires des professionnels de santé adhérents au CAS dans le cadre de la Formule Hospitalisation.
- Sur les prothèses acceptées et les soins dentaires acceptés jusqu'à 500%.

• Sur les soins courants et les séjours hospitaliers en secteur non conventionné jusqu'à 400%.

• Un bonus fidélité de +25% sur les prothèses dentaires acceptées à partir de la 3ème année d'adhésion.

Une offre moderne qui s'adapte à l'évolution de la société :

- Un forfait coup dur utilisable en cas de cancer.
- Un capital aidant/aidé en cas de perte d'autonomie.

Une couverture santé déductible :

Les formules 1 à 7 sont dites « responsables » et éligibles à la loi Madelin permettent aux assurés de bénéficier de bons niveaux de remboursement et d'une déduction fiscale des cotisations.

Une **surcomplémentaire** :

Permettant d'associer un contrat responsable et non responsable.

SOUSCRIPTION

Une souscription rapide et en ligne dans votre espace SollyAzarPro ce qui permet à l'assuré d'être couvert dès le lendemain de la signature.

ZOOM SUR UNE GESTION DÉDIÉE

Pour vous focaliser sur la vente de nos offres auprès de vos clients, nous vous allégeons la gestion des prestations, par la mise à disposition d'un service dédié et efficace.

Traitement des demandes sous 48h

- **Par téléphone** : 01 80 05 50 00
- **Par mail** :
productionsante@sollyazar.com pour les demandes concernant la gestion liée au contrat.
prestationsante@sollyazar.com pour toutes les demandes liées à vos remboursements de soin.

Un espace client dédié pour vos assurés :

www.monespaceassure.com

ACCOMPAGNEMENT COMMERCIAL

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et des formations tout au long de l'année pour vous aider dans la vente de nos produits et vous proposer nos meilleures offres. Une équipe expérimentée est à votre disposition et à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :

Service commercial : 01 40 82 81 49 - servicecommercial@sollyazar.com

Site dédié : www.sollyazarpro.com